

Bureau du 16 avril 2007

Décision n° B-2007-5149

commune (s) :	Solaize - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Sathonay Village - Champagne au Mont d'Or - Meyzieu - Rillieux la Pape
objet :	Autorisation de déposer une déclaration de travaux, une demande de permis de démolir et une demande de permis de construire
service :	Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du , par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Monsieur le directeur de la logistique et des bâtiments - service opérations et équipements délégués - unité déconstruction dépollution - vient de faire parvenir des demandes de permis de construire, de déclarations de travaux et de permis de démolir.

Le président d'un établissement public doit être expressément autorisé à déposer les demandes de permis de construire, de démolir ainsi que les déclarations de travaux. Dans ces conditions, afin de pouvoir réaliser ces opérations dans les meilleurs délais, il est demandé d'autoriser monsieur le président à déposer, le moment venu, ces demandes pour les sites suivants, étant entendu que cela serait fait au fur et à mesure des besoins et dans la limite des crédits attribués.

Permis de construire

- *Solaize* :

. place de la Mairie - direction de la propreté - dépôt des agents d'entretien,

- *Champagne au Mont d'Or* :

. chemin du Tronchon - hangar à véhicules pour la direction de la propreté,
. chemin du Tronchon - extension du centre de viabilité hivernale pour la direction de la propreté,

- *Meyzieu* :

. rue de la République en limite de la commune de Pusignan (parcelle cadastrale CH6) - aires d'accueil des gens du voyage ;

Déclaration de travaux

- *Sathonay Village-Rillieux la Pape* :

. réalisation d'une clôture au fort de Vancia pour sécurisation du site ;

Permis de démolir

- *Villeurbanne* :

- . 73, rue de Verdun - projet de voirie,
- . 11, rue Léon Chomel - projet de voirie,

- *Vaulx en Velin* :

- . 63, rue de la Poudrette - opération Carré de Soie ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Autorise monsieur le président à déposer les demandes de permis de construire, de déclarations de travaux et de permis de démolir précitées ainsi qu'à accomplir tous les actes y afférents.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,